



Reconnaissance d'un diplôme

Par **De Raedt David**, le **04/10/2008** à **13:54**

Bonjour et merci d'avance;

je suis actuellement en poste en tant q'OPQ dans une blanchisserie interhospitalière, de mes propre denier j'ai effectué une formation de 12 mois sur 2 ans auprès d'une chambre de commerce dans le but d'obtenir un diplôme d'état reconnu de niveau III que j'ai obtenu. A l'heure actuelle ce diplôme peu me permettre de devenir TSH ou moins.

une place sur cite souvre bientôt en tant q'agent chef mon statut d'OPQ ne me permet pas de postuler au concour mais mon diplôme me le permet.
comment faire???

j'ai entendu dire que je pouver faire reconnaitre mon diplôme et demander un grade equivalent en adressant un courrier a la DDASS???

merci de bien vouloir m'éclairer sur le sujet car les lois en générale et les différentes possibilités qu'elles offrent sont loin de mes connaissances.